



▶ LES NORMES

GENERALITES

▶ QUE DIT LA NORME ?

Article 511.1 Norme C15100

« Tout matériel électrique doit être conforme à la norme européenne (**EN**) ou document d'harmonisation **HD** approprié ou à la norme nationale issue du **HD**.
En l'absence de **EN** ou **HD** les matériels doivent être conformes aux normes nationales appropriées **NF** »

▶ QUE DIT L'UTE ?

Naturalisation des normes Européennes ou Internationales

« L'application des normes européennes dans les pays membres de l'Union est volontaire ; mais afin d'harmoniser les normes de ces pays, l'intégration des normes européennes **EN** dans chaque collection nationale - telles quelles - est obligatoire et s'accompagne de l'annulation des normes nationales conflictuelles »

Lien site : <http://www.ute-fr.com/FR/188/index.htm>

▶ CONCLUSION

Tous produits conformes aux normes européennes (EN)

- Pour les disjoncteurs CEI EN 60947.2 et CEI EN 60698
- Pour les différentiels CEI EN 61009

→ **Sont utilisables sans restriction sur le territoire français**

